

Des cours de sensibilisation aux dangers de l'extrême gauche dans les écoles

Une proposition de résolution sera déposée au Parlement de la Communauté française

C'est une proposition de résolution qui risque de faire du bruit. Elle vise à accroître la sensibilisation aux dangers des extrémismes et des populismes, et plus particulièrement à ceux de l'extrême gauche. Un moyen proposé est le milieu scolaire.

Fabian Culot, député MR à la Communauté française, est parti d'un constat. « On éveille les jeunes sur le caractère raciste et xénophobe de l'extrême droite qui est inacceptable et que ce dernier présente un danger pour la sauvegarde de nos droits et libertés et plus largement, pour notre démocratie. Bien qu'il soit essentiel de continuer cette sensibilisation, le sentiment est donné qu'il existe un seul type d'extrémisme, celui de droite », explique le dépositaire de la proposition de résolution. « L'extrême gauche, bien qu'exempte du racisme et de la xénophobie, est aussi à l'origine de régimes ayant agi de manière contraire à nos valeurs fondamentales et ayant causé la mort de dizaines de millions de personnes. Un parallèle pourrait ainsi être fait avec les atrocités commises par les régimes d'extrême droite ».

DIFFÉRENCE DE TRAITEMENT

Selon une étude de l'Université de Liège, trois éléments expliquent

cette différence de traitement entre l'extrême gauche et l'extrême droite. Le premier est la géographie. Le nazisme a directement touché la Belgique. Le second est le déficit de littérature sur les crimes des régimes communistes. Enfin, l'idéologie communiste effrayerait bien moins que l'idéologie nazie.

En raison de ces trois facteurs, Fabian Culot, Nicolas Tzanetatos et Marie-Françoise Nicaise (MR) appellent à combler cette mécon-

« Aujourd'hui, le sentiment est donné que seul l'extrémisme de droite doit faire l'objet d'une vigilance »

naissance des dangers de l'extrême gauche. « Ces idéologies doivent être étudiées de manière approfondie pour ensuite pouvoir éveiller objectivement la population, et les plus jeunes en particulier, aux dangers qu'elles représentent : ceux-ci ne doivent aucunement être sous-estimés », explique

le député. « Concrètement, il faut accroître en milieu scolaire la sensibilisation aux crimes commis par les régimes communistes. Or, l'éducation est une compétence majeure de la Communauté française ».

DANS LE SECONDAIRE

Ce travail de conscientisation est préconisé auprès des élèves du secondaire âgés entre 16 et 18 ans dans le cadre des cours d'histoire et/ou d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté. « À cet âge, ils commencent à s'interroger sur les idéologies politiques et à façonner leur conception de la société », détaille la proposition de résolution qui sera déposée la semaine prochaine au Parlement de la Communauté française.

Fabian Culot aimerait poursuivre cet apprentissage au travers des associations et des mouvements de jeunesse. La « Journée européenne du souvenir » commémorant les victimes du stalinisme et du nazisme, le 23 août, pourrait d'ailleurs être un des piliers de cette sensibilisation aux dangers de l'extrême gauche.

Le député MR appelle enfin à ce que la Communauté française cesse de subventionner des associations qui refuseraient de reconnaître les crimes commis par les régimes communistes. ●

ALISON VLT. ET CH.C.

Durant la sensibilisation des jeunes

« Le projet du PTB devrait y être étudié »

« Cette réflexion sur les dangers de l'extrême gauche ne se réduit pas uniquement au PTB. Dans le monde, la démocratie est toujours absente des régimes se réclamant du communisme comme à Cuba ou au Venezuela. Plus près de chez nous. En France, les Black Blocs, des militants d'extrême gauche, étaient à

l'origine de violents incidents le 1^{er} mai. Des violences qui n'ont pas été condamnées par le PTB lors d'un débat auquel j'ai participé », explique

Fabian Culot. « Lors de la sensibilisation, l'identité et le projet du PTB restent toutefois intéressants à étudier. Qui plus est, le politologue Pas-

cal Delwit a cherché à savoir si ledit parti, dans l'hypothèse où il obtiendrait une majorité parlementaire, réorganiserait un scrutin au terme de la législature et céderait le pouvoir s'il était battu. À cette question, il n'a jamais eu de réponse claire. Cela est interpellant pour la sauvegarde de notre démocratie. » ●